

services-budget-social-justice-gouvernement  
Migaud (Cour des comptes) dresse un tableau sévère de la qualité des services publics

**Paris** : Le premier président de la Cour des comptes, Didier Migaud, a fait un constat sévère vendredi de la piètre qualité selon lui des services publics en France en comparaison des sommes investies ou de la situation dans d'autres pays riches.

"Que constatons-nous dans nos travaux? C'est que malgré un niveau plus élevé qu'ailleurs de dépenses publiques, les résultats ne sont pas nécessairement au rendez-vous", a déclaré M. Migaud, lors d'Assises du droit et de la compétitivité organisées par le Club des juristes et l'institut Montaigne.

"J'ai trop souvent l'occasion de m'étonner de ce qui ressemble à une forme d'indifférence dans notre pays vis-à-vis des faibles performances de notre action publique et de nos politiques publiques au regard des crédits que nous y consacrons", a-t-il déploré devant un grand amphithéâtre comble de l'Université Panthéon-Assas.

Rappelant que les dépenses publiques hors crédits d'impôts représentent environ 57% du produit intérieur brut dont près de la moitié (43%) concernent la protection sociale, M. Migaud a souligné que les Français étaient "en droit de s'interroger sur l'utilisation qui est faite de ces deniers publics". "Dans un contexte où nos finances publiques sont dégradées, nos concitoyens expriment très souvent une crainte", a-t-il ajouté, disant recevoir de "nombreux courriers".

"Nous restons parmi les tout premiers pays de l'OCDE pour le niveau de la dépense publique rapportée à la richesse nationale, nous ne sommes que trop rarement parmi les premiers lorsque les résultats sont mesurés: par exemple les politiques de formation professionnelle, par exemple l'éducation, par exemple le logement, par exemple les aides aux entreprises: je pourrais multiplier les exemples", a-t-il déclaré.

"Il faut garder à l'esprit que derrière chaque euro mal dépensé se trouvent des personnes qui ne veulent pas obligatoirement que s'épuise cette ressource et (qui) interviennent auprès de leurs élus pour qu'(elle) continue bien évidemment d'être dispensée", a affirmé M. Migaud.

Le président de la Cour des comptes, chargée d'évaluer l'efficacité de l'usage de l'argent du contribuable, a par ailleurs contré l'argument selon lequel les dépenses d'investissement seraient par nature vertueuses.

"Les investissements ne sont pas vertueux quand il y a des doublons entre les administrations de l'Etat, entre l'Etat et les collectivités, ou entre les collectivités territoriales elles-mêmes", a dit M. Migaud en citant les exemples de stations d'épuration très proches l'une de l'autre ou de deux gares de TGV à quelques kilomètres de distance".

uh/lum/cb/ct

**2015/01/09 18:05:45 GMT+01:00**  
MSE02865 #176027 DVBP 2777 RPX45 (4) AFP (393)